

FICHE DE POINTAGE : JANVIER 2025



Employeur :

Salarié(e) :

Fin de contrat :

Date de sortie :/...../ 2025

Motif :

Semaine n°01		Nombre d'heures	dont heures de nuit	Semaine n°02		Nombre d'heures	dont heures de nuit	Semaine n°03		Nombre d'heures	dont heures de nuit	Semaine n°04		Nombre d'heures	dont heures de nuit	Semaine n°05		Nombre d'heures	dont heures de nuit
				Lundi	6			Lundi	13			Lundi	20			Lundi	27		
				Mardi	7			Mardi	14			Mardi	21			Mardi	28		
Mercredi	1	JF		Mercredi	8			Mercredi	15			Mercredi	22			Mercredi	29		
Jeudi	2			Jeudi	9			Jeudi	16			Jeudi	23			Jeudi	30		
Vendredi	3			Vendredi	10			Vendredi	17			Vendredi	24			Vendredi	31		
Samedi	4			Samedi	11			Samedi	18			Samedi	25						
Dimanche	5			Dimanche	12			Dimanche	19			Dimanche	26						
TOTAL				TOTAL				TOTAL				TOTAL				TOTAL			

NB : Merci d'indiquer les heures de nuit par jour (de 21h à 6h)

ex : 12 h dont heures de nuit

Commentaire : 

Versement PEE : Si vous disposez d'un PEE dans votre entreprise, merci de nous transmettre impérativement le bordereau de versement établi par l'organisme financier afin de déclarer les sommes sur les déclarations MSA. Même si le salarié n'a pas effectué de versement, il convient d'indiquer les sommes que l'exploitant a versé pour son compte.

Dispense de complémentaire frais de santé : Si vos salariés disposent d'une dispense de CFS en 2024, cette demande est à renouveler au plus vite pour l'année 2025.

Il est essentiel de nous transmettre une copie du document d'acceptation dès sa réception.

Date de l'envoi :/...../2025

Signature de l'employeur :

Signature du salarié :

ATTENTION : Merci de prendre en compte les abréviations à utiliser en cas d'absences de vos salariés.

CP : Congés Payés

F : Formation (contrat apprentissage)

MAL : Maladie

AT : Accident de travail

AUTO : Absences autorisées

INJU : Absences injustifiées

RCR : Repos compensateur de remplacement

HC : Heures de compensation

HM : Heure de modulation

RCA : Repos compensateur annuel

CA : congés d'ancienneté

CF : congés de fractionnement

CEF : Congés évènements familiaux (décès, mariage, paternité)

RTT : Réduction temps de travail

Nombre total d'heures travaillées dans le mois	
Prime, motif:	€

Déductions		Remboursements	
Acompte			
Petit déjeuner (nombre de repas)	2,18 x		
Nourriture midi (nombre de repas)	7,26€ x		
Nourriture soir (nombre de repas)	5.09€ x	Prime panier (nombre de repas)	8,44€ x
Fournitures diverses Montant:		Fournitures diverses Montant:	
Téléphone		Téléphone	
Logement		Frais déplacements professionnels (nb de km)	0,41€ x
Saisie sur salaire Nombre de personnes à charge :		Frais déplacements domicile- travail: - valeur journalière	